

la demande pressante de la ville d'Halifax, le Conseil des ports nationaux a permis qu'on jette des déchets carbonisés à certains endroits le long des côtes du bassin de Bedford; la ville a obtenu l'autorisation nécessaire à cette fin, en vertu de la loi de la protection des eaux navigables. Cependant, je tiens à assurer à mon honorable ami que des plaintes signalant que cette façon de procéder porte préjudice ont été portées à l'attention des autorités compétentes.

RADIO-CANADA

PROPOSITION DE RENVOI DE CERTAINS CRÉDITS AU COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si le ministre du Revenu national est prêt à répondre à la question que je lui ai posée le 21 avril, page 3179 du hansard, à savoir si le Gouvernement est disposé à permettre que soient renvoyés au comité spécial de la radiodiffusion et de la télévision les crédits du Budget des dépenses qui se rapportent à Radio-Canada, c'est-à-dire les numéros 56 et 57?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, les crédits dont parle l'honorable député sont déferés d'habitude, et le seront également cette année, au comité des affaires extérieures, vu qu'ils portent sur le service international. Le ministre des Affaires extérieures m'informe que ces crédits seront examinés par ce comité. On n'y gagnerait rien à les déferer à deux comités. Ils reviendront tôt ou tard devant la Chambre pour y être étudiés. Pour le moment, la réponse est donc que ces crédits ne seront pas déferés au comité de la radiodiffusion.

(Plus tard:)

M. Fleming: Le ministre du Revenu national se souvient-il de ce que les crédits 56 et 57 du budget n'aient pas été déferés au comité permanent des Affaires extérieures. Il s'en rendra compte en consultant le texte de la motion adoptée par la Chambre, le 21 avril.

ÉNERGIE ATOMIQUE

ÉTUDE PAR UN COMITÉ DES POUSSIÈRES RADIO-ACTIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre. Si l'opération "Cue" finit par avoir lieu au désert du Nevada, le gouvernement songera-t-il à communiquer à un comité de la Chambre, afin qu'il les étudie,

[M. Langlois (Gaspé).]

les renseignements qui pourront lui être transmis par les représentants du Canada à cette épreuve, sur les poussières radio-actives?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier-ministre): On songera à la possibilité de le faire, mais il faudra tenir compte des arrangements au sujet de la publicité qui ont pu être conclus avec les autorités américaines au moment où il a été convenu que des militaires et savants canadiens seraient présents. Notre intention sera de communiquer tout ce qui peut être communiqué.

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le mardi 3 mai sur la motion de l'honorable W. E. Harris (ministre des Finances) invitant l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, ainsi que sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, toute sorte de sujets ont déjà été abordés au cours de la discussion qui dure d'ailleurs depuis plusieurs jours. Il est toutefois une question en particulier à laquelle je voudrais m'arrêter aujourd'hui, à cette étape du débat. Elle me semble avoir un rapport étroit avec le problème de la responsabilité du Parlement et des moyens dont disposeront les Canadiens pour résoudre les difficultés qui se poseront à eux dans les années à venir.

Ce ne serait pas trop dire, je pense, d'affirmer que vendredi dernier, à la Chambre, nous avons assisté à un événement historique. Sans doute,—et je m'adresse ici plus particulièrement au ministre des Finances (M. Harris),—je n'entends pas par là qu'on a écrit l'histoire. Mais, dans une certaine mesure, on la fait, ici. Je suis persuadé que la déclaration du premier ministre (M. St-Laurent) en ce qui concerne les propositions de 1945, propositions dont on a parlé si longtemps, doit désormais être tenue pour plus propre à jeter la confusion dans les esprits que n'importe quelle autre déclaration qui a été faite depuis la confédération par un premier ministre du Canada.

Vu que les lecteurs du hansard qui ne font pas partie de la Chambre ne peuvent se reporter à d'autres pages du hansard, qu'il me soit permis de rappeler certaines des déclarations qui ont été formulées au cours de la discussion, vendredi dernier. J'ai d'abord posé certaines questions relativement aux événements survenus pendant la conférence qui venait de se terminer puis j'ai posé au